

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENT



Cet outil permet aux écoles et à leurs partenaires (organismes ou entreprises) de formaliser leurs collaborations en précisant clairement les rôles, responsabilités et engagements de chaque partie. Il guide la rédaction d'un protocole d'engagement incluant l'identification des participants, la description du projet, les modalités de l'entente, ainsi que les aspects logistiques et financiers.

Grâce à ce protocole, les parties s'assurent de la transparence et de la bonne organisation du projet, facilitant la communication, le suivi et l'évaluation. Un modèle complet et un exemple fictif sont fournis pour simplifier la rédaction et inspirer la mise en place de partenariats structurés et durables.

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENT

Le protocole d'engagement doit être signé par la Direction ou la Direction adjointe de l'école et la personne représentant l'organisme ou l'entreprise partenaire.

NOM COMPLET DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE

NOM ET COORDONNÉES DE L'ÉCOLE ET NOM DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

NOM COMPLET DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE

NOM ET COORDONNÉES DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE

DESCRIPTION DU PROJET :

Devrait contenir :

- Le contexte et les objectifs du projet
- Les partenaires impliqués
- Le produit ou le service concerné
- Les activités prévues
- La durée ou la période du projet
- Les retombées attendues (si pertinent)

DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ENTENTE :

Devrait contenir :

• L'objet de l'entente

- Ce que l'entente couvre précisément (ex. : approvisionnement en pommes locales).
- Nature de la collaboration (ex. : fourniture de produits, appui logistique, participation à des activités éducatives).

• Les responsabilités du partenaires (producteur ou entreprise)

- Fourniture du produit ou du service : description (ex. : pommes cultivées au Québec, variétés, provenance).
- Fréquence et quantité : volume prévu, fréquence de livraison, durée de la saison.
- Qualité et conformité : respect des normes sanitaires, de salubrité et de traçabilité.
- Conditions de livraison : lieu, horaire, personne contact à l'école.
- Facturation/conditions de paiement (si applicable) ou mention relative à la gratuité/don fait par l'organisme.

• Les responsabilités de l'école

- Réception et entreposage adéquats des produits.
- Utilisation prévue : distribution aux élèves, intégration à des activités éducatives, etc.
- Communication et valorisation du partenariat (affichage, remerciements, sensibilisation).
- Respect des délais de commande/communication des besoins.
- Paiement dans les délais convenus (si applicable).

• Les détails logistiques et de communication

- Personnes responsables des communications entre les deux parties (noms, fonctions, coordonnées).
- Procédure en cas de changement ou d'imprévu (ex. : ajustement de quantités, retard de livraison).
- Mode de confirmation des commandes ou livraisons (courriel, téléphone, formulaire).

• La durée de l'entente et les modalités de révision

- Période couverte (ex. : de septembre à novembre 2025).
- Possibilité de renouvellement ou d'ajustement.
- Mention qu'un bilan ou suivi peut être fait à la fin du projet.

Je comprends que cette entente engage les deux parties à [ajouter les engagements des parties].

SIGNATURE DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE	DATE :
SIGNATURE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE	DATE :

EXEMPLE FICTIF DE PROTOCOLE D'ENGAGEMENT

NOM COMPLET DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE

[Nom, prénom]
École ABC, Centre de services scolaire XYZ

NOM COMPLET DU REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE

[Nom, prénom]
Nom de l'organisme ou de l'entreprise partenaire
Verger [nom du producteur]

DESCRIPTION DU PROJET :

L'école ABC du Centre de services scolaires XYZ souhaite s'approvisionner en pommes locales auprès d'un producteur de la région afin de les offrir comme collations santé aux élèves et de promouvoir la consommation d'aliments québécois pour l'année scolaire 2025-2026.

Ce projet s'inscrit dans la démarche Pour des aliments québécois dans nos écoles, une initiative de M361 et financée par le MAPAQ, qui vise à encourager les partenariats école-producteurs et l'éducation alimentaire.

DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ENTENTE :

- Le producteur [Nom du producteur] s'engage à fournir des pommes cultivées au Québec, selon la quantité et la fréquence convenues (ex. : 10 caisses de 20 lb entre septembre et novembre).
- Les pommes seront livrées directement à l'école selon un horaire établi conjointement.
- L'école ABC s'engage à assurer la bonne réception, conservation et distribution des pommes aux élèves.
- L'école ABC s'engage à mentionner le partenariat avec le producteur dans ses communications internes (affichage, infolettre, etc.).
- Le paiement s'effectuera selon les modalités convenues entre les deux parties sur présentation d'une facture mensuelle payable dans les 30 jours.

ENGAGEMENT DES PARTIES

Je comprends que cette entente engage les deux parties à respecter les modalités de livraison et d'utilisation convenues, à communiquer toute modification de façon proactive et à promouvoir les aliments québécois dans le cadre de ce projet commun.

SIGNATURE DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE	DATE :
SIGNATURE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE	DATE :

Crédit : Le contenu de cette fiche a été développé grâce au savoir-faire de notre partenaire Équiterre.

Une initiative de

Avec la participation
financière du

Partenaire
de réalisation



PROTOCOLE D'ENGAGEMENT

**NOM COMPLET DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE
NOM ET COORDONNÉES DE L'ÉCOLE ET NOM DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

**NOM COMPLET DU REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE
NOM ET COORDONNÉES DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE**

DESCRIPTION DU PROJET :

DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ENTENTE :

ENGAGEMENT DES PARTIES

Je comprends que cette entente engage les deux parties à respecter les modalités de livraison et d'utilisation convenues, à communiquer toute modification de façon proactive et à promouvoir les aliments québécois dans le cadre de ce projet commun.

SIGNATURE DE LA DIRECTION OU DE LA DIRECTION ADJOINTE

DATE : _____

**SIGNATURE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE
DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE PARTENAIRE**

DATE : _____